

Questions orales

• (1455)

Il semble que des informations sur cette vérification se retrouvent, au moins en partie, dans le domaine public. Je déplore ces fuites sur une vérification qui n'est pas terminée et dont le rapport n'a pas été publié.

Je puis dire à la Chambre que le ministère de la Justice fait enquête pour s'assurer que cette fuite n'est pas attribuable à une personne travaillant au ministère et relevant de son autorité.

M. John Duncan (North Island—Powell River): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Patrimoine canadien.

Le financement de base de la Metis Society of Saskatchewan est fourni par le ministère du Patrimoine canadien. Le ministre peut-il donner l'assurance à la Chambre que la société ne recevra pas de fonds pour l'exercice 1994-1995 tant que l'enquête ne sera pas finie et que le problème de mauvaise gestion financière ne sera pas résolu?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, une vérification est en cours. Il serait prématuré de nous prononcer sur le comportement de ce groupe tant que nous n'aurons pas les résultats en main.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et porte sur une clarification.

Il y a quelques semaines, le premier ministre a fait une déclaration sur les droits de la personne et le commerce qui a surpris nombre de Canadiens. Il a semblé dire que la politique du Canada variait suivant le pays avec lequel nous commerçons. Autrement dit, si c'est la Chine, le Canada est beaucoup trop petit pour avoir la moindre influence. Par contre, s'il s'agit d'Haïti ou de la Somalie, nos principes ne seraient pas les mêmes. En d'autres termes, dites-moi quel est votre pays, et je vous dirai quels sont mes principes.

Le premier ministre sait que la politique canadienne date d'une trentaine d'années, depuis l'époque du très honorable John Diefenbaker, et que tous les gouvernements subséquents l'ont adoptée.

Je voudrais que le premier ministre nous dise quelle est exactement la politique actuelle du Canada.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, nous avons une politique de protection des droits de la personne et nous soulevons cette question dans tous les pays avec lesquels nous commerçons.

Quant à la question mentionnée par le député, nous participons à tout embargo commercial international quand il y en a. Cependant, quand il n'y en a pas, nous avons des relations commerciales à maintenir. C'est ce que j'essayais d'expliquer. Si le député n'a pas compris, c'est ça que j'ai dit.

Nous protestons auprès de la Chine. Nous ne sommes pas satisfaits du respect des droits de la personne là-bas. Nous l'avons toujours dit. Mais nous voulons quand même faire des affaires avec la Chine.

À mon avis, il est important de maintenir des relations commerciales avec ces pays—là non seulement parce que cela est économiquement avantageux, mais encore parce que plus les pays en cause s'ouvrent à l'extérieur, plus les droits de la personne finiront par y être mieux respectés.

Le député a soulevé le cas d'Haïti ou de la Somalie. Quand un embargo international a été imposé à l'encontre de ces pays—là, le Canada a participé. En fait, nous respectons toujours les embargos et nous sommes toujours les derniers à les maintenir.

Par exemple, pour ce qui est de l'Afrique du Sud, nous avons appuyé le gouvernement précédent, qui n'est malheureusement plus guère représenté à la Chambre.

* * *

[Français]

L'HORMONE DE CROISSANCE STB

M. Jean-Paul Marchand (Québec—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. La semaine dernière, le Comité permanent de l'agriculture demandait à l'unanimité au gouvernement de décréter un moratoire d'un an sur la commercialisation de l'hormone de croissance STB. Ce moratoire reflète le vœu de tous les organismes agricoles et de toutes les associations des consommateurs du Canada.

Le premier ministre s'engage-t-il à se rendre à la requête unanime du comité et à entreprendre les démarches nécessaires pour que le gouvernement décrète un moratoire d'un an sur la vente de la STB?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, cette question a été posée à plusieurs reprises au ministre de la Santé, elle y a répondu. Si le Comité a adopté un rapport unanime à ce sujet, le ministre de l'Agriculture en tiendra compte. S'il s'agit d'un problème qui relève de la ministre de la Santé, elle en tiendra compte elle aussi et fera rapport à cette Chambre en temps et lieu.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

M. John Cummins (Delta): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Nous attendons avec impatience l'annonce de nouvelles mesures d'aide pour les pêches de la côte est, mais, en attendant, plusieurs problèmes exigent une attention immédiate sur la côte ouest.

• (1500)

Ainsi, en 1989 et 1990, du chloramine, un produit chimique utilisé à titre expérimental comme désinfectant secondaire a causé la mort de poissons à Fergus Creek, Surrey.